
Petite chronologie des moulins de Privas

Colette VERON

Les moulins de Privas apparaissent dans la documentation en 1281, date à laquelle les habitants de la ville obtiennent, contre une somme importante, la rédaction d'une première charte de franchise. La charte s'applique à la villa du Lac, à Privas et au mandement de Tournon. On dispose d'une copie du début du XIV^e siècle. Parmi les limites énoncées, un pont sur le Mezayon et un moulin difficile à localiser (1). Par cette charte le comte de Valentinois, seigneur de Privas, où il est représenté par un châtelain, abandonne une partie de ses privilèges seigneuriaux dont la banalité des moulins. Il concède aux habitants la pleine liberté de moudre leur grain où ils veulent et "*leur paiera le droit de mouture accoutumé s'il fait moudre au moulin banal communal ou à leurs moulins particuliers*" (2). Des fortunes importantes se sont déjà constituées et il n'est pas surprenant qu'il y ait déjà plusieurs moulins aux abords de la ville. L'expression moulin banal communal en lieu et place de l'habituel moulin banal seigneurial évoque l'existence probable d'un moulin dont la gestion a été déjà dévolue à une communauté d'habitants.

On sait peu de choses sur les moulins de Privas au XIV^e siècle : au sud de la ville, Louis de Poitiers semble avoir inféodé au début du XIV^e siècle à Claude Jaspi "*la maison ou tour du Lac de Privas, les fossés autour de ladite tour*" plus "*le moulin près de la pêcherie du Lac*". En 1346 Pons de Sampzon obtient d'Aymar, fils de Louis, l'autorisation de les acquérir avec l'aqueduc conduisant l'eau au moulin et un autre moulin construit par Jaspi. Le comte se réserve de pouvoir prendre l'eau à la sortie du moulin pour sa pêcherie située au-dessous et donne à Pons de Sampzon le pouvoir de contraindre les habitants

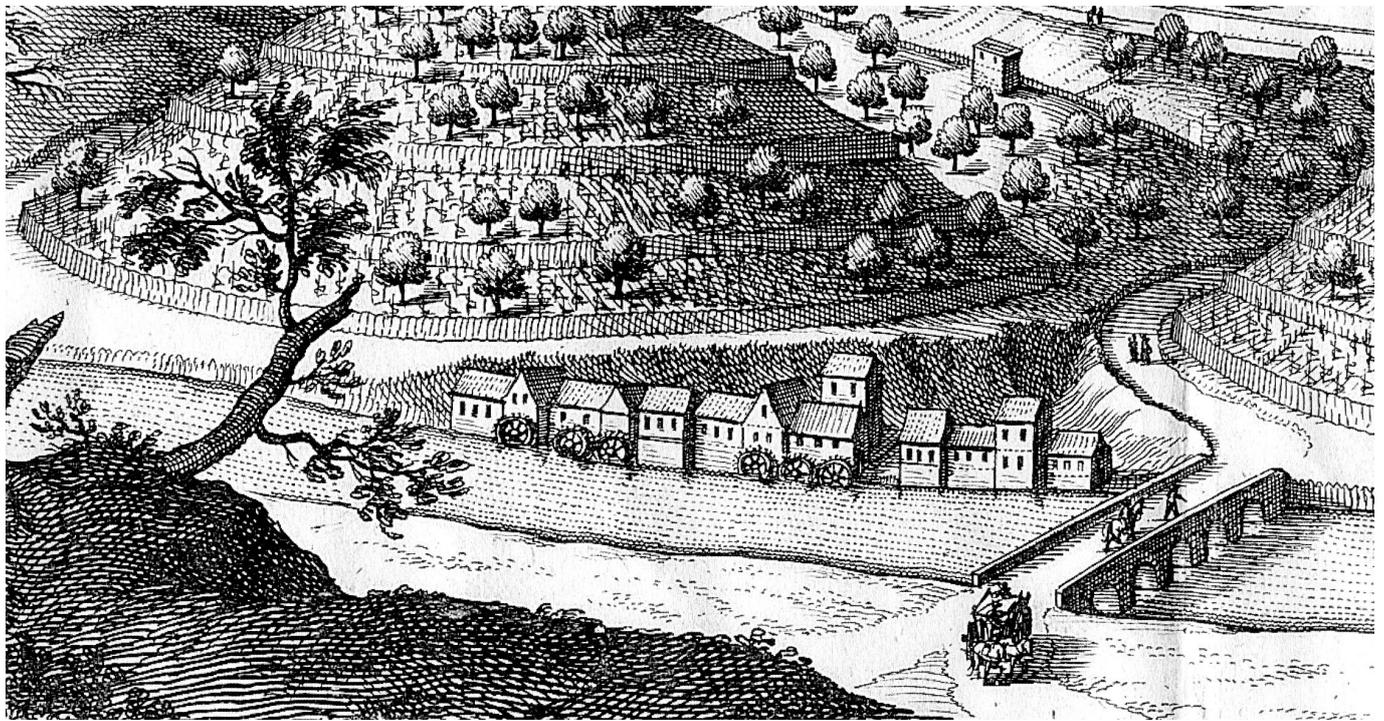
d'Alissas à y moudre (3). Au-delà du territoire du Lac, un autre moulin est détenu en 1360 par noble Bertrand du Cheylus au lieu-dit Tavanne proche de l'Ouvèze (4). On ne dispose d'aucun élément sur les moulins de la ville.

Le XV^e siècle est un peu mieux documenté. Le Moulin du Seigneur, à proximité de la tour du Lac, réapparaît dans la documentation en 1431. Les habitants des paroisses d'Alissas mais aussi de Coux doivent y moudre. Il est accensé en emphytéose perpétuelle à Pierre Clair et sa femme par Pons de Baix alias de Sampzon "*ayant ledit moulin deux roues tournant dans un seul bâtiment, le tout dans la plaine du Lac près de la tour du Lac*". Il comprend aussi un pressoir à huile. Le seigneur se réserve une pension de 7 sétiers de froment bon. Il est prévu que le cens augmentera avec "*les choses concédées*". En 1447 il est accensé à sieur Antoine Ducros de Privas. En 1492 c'est noble Pierre Ducros qui en fait hommage au seigneur de Privas pour Pons de Baix (5).

Les premières activités drapières sont signalées au sud de la ville. En 1498 noble Glaude de Benefice de Cheylus accense à Claude Baudouin de Saint-Priest les gauchoirs de Tavanne en amont de la ville sur l'Ouvèze au pied du château de Cheylus. Y sont ensuite édifiés des moulins à bled, foulons, à huile (6).

On sait par les minutes du notaire Antoine de Brion qu'il y a en 1423 trois meuniers sur Ouvèze et Charalon. La communauté des habitants toujours puissante s'oppose à eux de 1423 à 1432 et exige qu'ils viennent avec leurs animaux chercher les grains chez les habitants et y rapportent les farines comme ils l'auraient fait de tout temps. Parmi ces meuniers Etienne Brion, puis son fils

1. Elie Reynier, *Histoire de Privas 1 Origines et Moyen Age*, Aubenas, Imprimerie Habauzit 1941, p. 75.
2. Elie Reynier, *Ibidem*, p. 79.
3. A.D.A. C 196 p. 261-262.
4. A.D.A. 16 J 2.
5. Elie Reynier, *Ibidem*, p. 165.
6. Elie Reynier, *Ibidem*, p. 106.



Les moulins de Privas en 1650

Pierre, qui tiennent alors un moulin sur l'Ouvèze (7).

En 1466 Aymar VII de Poitiers reconnaît tenir du roi "treize moulins moulant blé" dont "cinq sur Ouvèze, quatre sur le Mezayon". Les Estimes de Privas ont disparu, il est donc difficile de les localiser. Celles de Coux mentionnent trois moulins sur l'Ouvèze (8), celles de Tournon trois moulins sur le Mezayon (9). Des chauchières sont déclarées en la rivière de Charalon mais aucun moulin. On ignore donc si le tan nécessaire au travail du cuir est fabriqué sur place dans des moulins spécifiques, comme c'est le cas à la même époque dans les vallées de l'Auzène et de la Glueyre et depuis plus d'un siècle au Cheylard (10). Les bois de chêne dont l'écorce, *la rusche*, pilée, constitue le produit tannant, sont en tout cas bien présents sur les versants cristallins ou gréseux.

C'est à partir du XVI^e siècle que les moulins de Privas sont bien connus. En 1559 les reconnaissances des habitants mentionnent qu'ils ont le droit de "prendre sans payer les eaux des rivières et des ruisseaux pour faire des moulins et autres choses" (11). Le compoix de 1582 met en évidence une intense vie économique sur les rives du Charalon et de l'Ouvèze (12). Les activités de tannerie dominant. Quatre "gauchoirs à moudre rusche" sont édifiés sur le Charalon pour la fabrication du tan, trois autres sur l'Ouvèze et les chauchières sont particulièrement nombreuses sur les deux cours d'eau. Les moulins à farine se concentrent sur l'Ouvèze, près du pont, et sur le Mézayon. En amont de la ville un moulin à "moudre blé et accoultre drap" est signalé à Tourtouans,

les moulins et foulons de Tavanne sont toujours là. Le moulin du seigneur appartient en 1559 au notaire Pierre Deconches pour trois parts et à Antoine La Selve pour une (13). Puis malgré un procès intenté par Phélice Ducros à Michel La Selve et Antoine Tavernol détenteur des trois parts du notaire Déconches. Il semble alors de peu de valeur et même réduit à l'état de mesure lorsqu'il est acquis en 1599 par Monseigneur de Chambaud qui a acheté la seigneurie de Tournon-Privas et possède déjà un des gros moulins à blé d'Ouvèze.

Le début du XVII^e siècle est marqué par le retour des seigneurs de Privas dans la ville et leur tentative d'imposer à nouveau les privilèges féodaux dont la banalité des moulins. Les troubles liés aux guerres de religion ne sont bien sûr pas sans impact sur l'ensemble des activités privadoises : la ville et les métiers de la rivière sont ruinés, en particulier la tannerie et de nombreux moulins. Les seigneurs successifs multiplient les actes de force contre la ville et s'emparent à bas prix de nombreux moulins.

C'est le cas de ceux détenus sur l'Ouvèze par la famille de Brion. En 1603 Jacques de Brion les arrente encore mais en 1609 il est contraint à un échange avec le baron de Privas, René de la Tour Gouvernet et sa femme Paule de Chambaud, qui possèdent déjà, à proximité, un autre gros moulin à blé. Il doit céder ses propriétés d'Ouvèze contre des domaines situés en dehors de la ville. Ces propriétés comprennent alors moulin à blé, à huile, battoirs de drap et de *rusche*. Mais le tout est brûlé en 1629 et en 1636, Charles de Saint-Nectaire casse l'échange sans indemnité (14). La famille de Brion récupère ses moulins détruits,

7. Elie Reynier, *Ibidem*, p. 108.

8. A.D.A. C 564.

9. A.D.A. C 560.

10. <http://www.moulins-de-la-vallee-de-l-eyrieux.fr/>

11. Elie Reynier, *Ibidem*, p. 78.

12. A.D.A. 2 MI 210.

13. A.D.A. 2 MI 210 fol. 123.

14. Elie Reynier, *Ibidem*, p. 163.

elle est ruinée. En 1648 les moulins appartiennent à Isaac Mestier du Bourg, fils de Judith de Brion, qui s'endette pour les remettre en état. Il cède le tiers des revenus de son moulin blanc pour en renouveler les meules (15). Quelques années plus tard Daniel Mège, principal créancier, devient le propriétaire des moulins (16).

L'autre moulin du pont d'Ouvèze appartient aussi aux barons de Privas qui le réparent en 1617 l'équipant de meules françaises pour le froment et d'une autre meule brune (17). Accusés de sa destruction en 1629 les habitants de Privas s'en défendent, seuls "*le couvert et une meule*" ayant été selon eux dégradés. Le moulin du Verdus est lui aussi acquis à peu de frais par Lestrangé en 1629. Il s'agit alors d'un moulin "*à moudre blé avec trois meules... ledit moulin ayant été ruiné par le camp et siège mis devant Privas*" (18). En 1664 le domaine du Verdus comprend deux moulins à blé et deux foulons à drap.

Main-mise aussi sur le moulin du seigneur reconnu en 1615 au seigneur de Chambaud et comprenant alors "*un moulin à bled et un treuil à huile, jardin, écluse béalière...*". En 1623 Claude de Hautefort utilise les créances qu'il a sur les Privadois pour acheter les parts de Tavernol et La Selve et arrente les moulins (19). En 1631 le moulin passe entièrement aux mains du baron de Privas qui en rappelle aussitôt la banalité pour Coux et Alissas.

Cette main-mise sur les moulins se fait alors que la ville est en cours d'abandon. Des décrets d'expulsion des protestants ont été pris, l'exode est massif, la population, le commerce et l'industrie s'effondrent. Il faut attendre la fin du siècle pour assister à un redémarrage de l'économie. Signe de temps meilleurs, le seigneur de Privas rééquipe en 1692 l'ensemble de ses moulins en meules neuves (20).

Le XVIII^e siècle est bien différent. Il voit le déclin des barons de la ville et la montée des négociants en soie. Le moulin du seigneur est vendu en 1739 à Jean Bauthéac marchand de soie d'Alissas qui y maintient les activités de meunerie mais construit une fabrique de soie au Logis du Roy (21). Le moulin du Verdus est acquis en 1765 par Dubois négociant en soie, Lapièrre détient en 1755 un moulin à farine et une fabrique à Baudouin (22). Si le moulin à farine subsiste il le doit à la nécessité de nourrir une ville en plein développement démographique. Le moulin ou battoir de *rusche* se fait par contre rare et les tanneries sont peu à peu remplacées par des fabriques de soie. Dès le début du siècle, Jean Mège marchand de soie remplace le moulin à *rusche* d'Ouvèze par une fabrique, Marfouré en 1784 une tannerie sous le pont d'Ouvèze là encore par une fabrique. En 1791 Jean Marquet moulinier en soie achète l'emplacement d'une tannerie et de gauchoirs sur Charalon... (23).

En 1823 lors de l'établissement du cadastre napoléonien les fabriques de soie utilisent l'essentiel du potentiel hydraulique de la ville mais plusieurs moulins à farine perdurent. Les deux plus importants sont toujours en rive gauche de l'Ouvèze de part et d'autre du pont. Au sud de la ville trois moulins sont mentionnés à Tavanne, deux autres à Baudouin. Le moulin du seigneur comprend un moulin à blé et un moulin à huile. En 1882 seuls six moulins continuent leur activité.

Le XX^e siècle voit le déclin démographique et économique de la ville. L'enquête de 1924 ne mentionne qu'un seul moulin dans la commune, à Tavannes. En 1924 il n'y a plus de moulin à farine à Privas.

15. Elie Reynier, *Histoire de Privas II:1 XVIIe et XVIIIe vicissitudes religieuses et politiques*, Aubenas, imprimerie Habauzit 1941, p.114.

16. Elie Reynier, *Ibidem*, p. 114.

17. Elie Reynier, *Ibidem*, p. 127.

18. Elie Reynier, *Ibidem*, p. 124.

19. Elie Reynier, *Histoire de Privas I Origines et Moyen Age*, Aubenas, Imprimerie Habauzit 1941, p. 166.

20. Elie Reynier, *Ibidem*, p. 166.

21. Elie Reynier, *Ibidem*, p. 167.

22. Elie Reynier, *La soie en Vivarais*, Largentière 1921, p. 36.

23. Elie Reynier, *Ibidem*, p. 143.